

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 8

Artikel: L'aménagement rural doit s'effectuer au profit des paysans comme à celui des citoyens : estime le ministre français de l'Agriculture

Autor: Le Calvez, Yves

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'aménagement rural doit s'effectuer au profit des paysans comme à celui des citoyens

estime le ministre français de l'Agriculture

par Yves Le Calvez

39

On sait combien l'attention de M. Pisani, ministre français de l'Agriculture, est axée sur les problèmes généraux de l'aménagement du territoire. Avant d'occuper ses actuelles fonctions ministérielles, celui-ci avait dégagé au Sénat les grandes lignes de ses idées dans ce domaine et, au cours d'un déjeuner-débat organisé par l'Association des journalistes de la construction, il avait fourni, l'an dernier, une série d'indications sur le rôle des habitations secondaires dans la perspective de la réanimation de l'espace rural.

Le ministre de l'Agriculture ne considère pas – sans vouloir empiéter sur les prérogatives de certains de ses collègues, tel le secrétaire d'Etat au Tourisme, par exemple – que l'organisation des loisirs puisse devenir la préoccupation d'une seule administration spécialisée, mais bien de toutes celles qui ont des responsabilités diverses dans ce vaste domaine, l'organisation d'une telle politique, l'équipement qu'elle suppose, les principes doctrinaux sur lesquels elle doit reposer devant inspirer l'action de différents ministères.

Aussi bien, dans ce souci essentiel, M. Pisani a pris l'initiative de s'adresser aux «intéressés» pour mieux connaître leurs désirs et leurs intentions. En fait, ce sont les avis des «vacanciers» qu'il a suscités en faisant diffuser, par l'intermédiaire de cinquante journaux d'entreprise, un questionnaire détaillé. Celui-ci a recueilli 4760 réponses, émanant de cadres, d'ouvriers et d'employés, donnant une indication représentative en ce qui concerne les tendances pouvant justifier une politique d'aménagement de l'espace rural.

Dans ces réponses, on constate que 53,49% des intéressés profitent généralement des fins de semaine pour s'éloigner des villes. Par ailleurs, 53,40% d'entre eux indiquent leur préférence pour passer leurs congés à la mer; 27,80% pour la montagne; 17,54% pour la campagne.

Chose importante, 71,14% d'entre eux admettent envisager de posséder une maison de campagne, alors que 31,45% vont passer actuellement leurs vacances dans une résidence appartenant à leur famille, alors que 18,68% ont opté pour la tente ou la caravane; 16,28% pour le logement en location et 13,75% pour l'hôtel.

Les secteurs où se portent les désirs quant à l'implantation des résidences secondaires ressortent pour 14,29% pour la Côte d'Azur, 7,98% pour les Alpes, 6,81% pour le val de Loire, puis l'Île-de-France, la Bretagne, la côte Atlantique, le Pays basque...

Par ailleurs, 83,50% des personnes ayant fourni une ré-

ponse manifestent le souhait qu'un aménagement rationnel des forêts soit effectué, afin d'obtenir un meilleur contact avec la nature grâce à des installations d'hébergement et des activités de plein air. On constate aussi que 98,23% des «répondants» considèrent comme indispensable la sauvegarde et le développement des espaces verts autour des villes; 89,60% réclament un aménagement des plans d'eau et des rivières, afin de faciliter la pratique des sports; 39,96% demandent un effort en faveur de la chasse; 59,39% proposent un effort en faveur de la pêche.

Enfin, 75,53% estiment souhaitable que l'équitation puisse être mise à la portée de tous, mais 17,69% admettent qu'actuellement des parents pratiquent ce sport.

De toute façon, ces éléments pratiques conduiront la nouvelle direction générale de l'espace rural, créée au Ministère de l'Agriculture, à établir les lignes principales de son action.

Celle-ci reposera sur différents projets concernant la création de zones protégées, l'organisation de la chasse et de la pêche, l'équipement des forêts, le développement de l'équitation populaire et une politique des résidences secondaires.

On conçoit que les mutations de l'économie générale, la poussée démographique, l'organisation de l'Europe conduiront à des modifications essentielles des structures de la France.

De pays sous-peuplé avec 87 habitants au kilomètre carré, la France peut être totalement appelée à voir changer cette situation par l'ouverture des frontières puisque les Pays-Bas comptent 357 habitants au kilomètre carré, la Belgique 305 et l'Allemagne fédérale 232.

Un aménagement rationnel du territoire en est d'autant plus indispensable pour prévenir les effets de mutations prévisibles que l'aménagement des conditions de travail doit ouvrir à plus ou moins longue échéance des possibilités nouvelles dans le domaine des loisirs.

On peut envisager même que le logement de la famille, auprès du lieu de travail, dans la ville, pourra un jour prendre le caractère de la résidence secondaire, en raison de la concentration urbaine, le vrai logis étant celui considéré jusqu'alors comme résidence secondaire, dans le calme et la verdure.

Une telle perspective peut paraître lointaine: elle semble pourtant inéluctable.

Aussi, sans aller jusque-là, dès maintenant, des mesures sont de toute façon à prendre, afin d'organiser utilement une politique des résidences secondaires, afin de n'être

pas pris de court par un déferlement possible. En effet, dans le contexte de la planification agricole, il est indispensable de canaliser les choix des citoyens vers les lieux de réalisation et d'implantation de leurs résidences secondaires.

S'il fallait prendre un exemple, on peut dire qu'un afflux massif vers la Normandie risquerait de retirer à l'élevage des superficies importantes qui lui sont nécessaires et dont on conçoit les résultats quant à la production laitière. Par contre, une installation cohérente de résidences secondaires dans des régions pauvres redonnerait vie à celles-ci. Ce sont les idées directrices qui animent M. Pisani, telles qu'il les a énoncées devant l'Association des journalistes de la construction, telles qu'elles peuvent être mises en application par la direction générale de l'espace rural.

Un problème de financement, dans ce domaine, se pose inévitablement. Dans cette perspective, les caisses de Crédit agricole pourraient être conduites, en quelque sorte, à fournir des prêts destinés à faciliter l'achat des résidences secondaires dans la même mesure où déjà elles consentent à en fournir pour aider l'acquisition des résidences principales dans les petites localités, actuellement.

Pour la construction des résidences secondaires nouvelles, dans l'avenir, les sociétés de Crédit immobilier HLM pourraient également un jour être appelées à jouer un grand rôle, en admettant justement la mutation que nous avons envisagée de ces résidences dites secondaires, qui deviendraient en réalité le complément, l'annexe du logement principal urbain en attendant la transformation pratique de celui-ci en logement secondaire fixé auprès du lieu de travail.

Il ne s'agit pas là d'une vue utopique des choses puisque chacun s'accorde sur la nécessité d'un financement rationnel des équipements indispensables des grands ensembles, considérés comme le prolongement nécessaire du logis. Or, progressivement, l'aspect double du logement des familles ira en s'affirmant, en raison même du caractère que prendra peu à peu l'agglomération urbaine concentrée et de moins en moins «humaine».

C'est pourquoi il est envisageable de voir les sociétés de Crédit immobilier HLM contrôlées par l'Etat être conduites nécessairement à prendre des initiatives à ce propos.

Par ailleurs, une politique précise et systématique de rénovation de l'habitat rural est à pratiquer par les services du Ministère de l'agriculture, tout comme l'aménagement

construisez moderne

Tentes en toile
Parois mobiles
«holoplast»
Stores vénitiens
Volets roulants à lames orientables
«solomatic»
Volets-contre-vents «lamobil»
Volets roulants «alucolor» en aluminium prélaqué
Volets roulants métalliques
Marquises avec bras articulés
Installations de commandes électroméc. et à distance
Installations d'obscurcissement

avec
GRIESSER

Aadorf 052 4 71 12
Bâle 061 34 63 63
Berne 031 2 26 42
Genève 022 33 82 04
Lausanne 021 26 18 40
Lugano 091 3 44 31
Lucerne 041 2 72 42
St-Gall 071 23 14 76
Zurich 051 23 73 98

de gîtes ruraux dans les zones pittoresques du territoire. Aussi bien, et nous reprenons encore ici l'une des idées directrices de M. Pisani, il sera à envisager par la suite d'effectuer un effort spécial pour préserver les zones calmes ou pittoresques.

Déjà il existe des délimitations de zones sensibles. Une réglementation est donc à prévoir quant à l'implantation des ouvrages d'art, des lignes électriques, des bâtiments agricoles de tous ordres, etc.

Une telle politique d'ensemble est d'ailleurs indiquée dans la mesure où l'arrivée de nouveaux habitants, saisonniers en quelque sorte, apportera un concours évident à l'économie locale et régionale, aux populations rurales existantes dont la production pourra s'axer sur des cultures maraîchères, par exemple, permettant de subvenir aux besoins des populations «importées».

Tout cela s'articule bien, en quelque sorte, sur l'aménagement rationnel du territoire souhaitable.

Journée du Bâtiment.

En annexe de son analyse des résultats de l'enquête, le Ministère de l'agriculture publie les résultats détaillés, en pourcentage, des réponses fournies aux différentes questions. Nous donnons ci-après un certain nombre de ces questions avec les pourcentages de réponses correspondants:

Profitez-vous du week-end pour quitter la ville ?

Souvent	53,49
Rarement	29,95
Jamais	7,25
Sans réponse	9,31

Où préférez-vous passer vos congés ?

Mer	53,40
Montagne	27,80
Campagne	17,54
Sans réponse	1,26

Lorsque vous allez à la campagne, habitez-vous

Sous la tente ou dans une caravane	18,68
Dans des «maisons familiales»	4,03
A l'hôtel	13,76
Chez l'habitant	4,16
Dans un logement en location	16,28

Dans une maison qui appartient à votre famille	31,45
Dans une maison dont vous êtes le propriétaire	8,95
Sans réponse	2,69

Envisagez-vous d'avoir une maison à la campagne ?

Oui	71,14
Non	24,43
Sans réponse	4,43

Si oui, dans quelle région ?

Plages du Nord	1,66
Normandie	4,85
Bretagne	5,82
Côte Atlantique	5,73
Pays basque	5,61
Côte du Languedoc	2,65
Côte d'Azur	14,24
Auvergne, Massif Central	5,17
Val de Loire	6,81
Ile-de-France	6,41
Vosges, Alsace	4,98
Alpes	7,98
Pyrénées	3,49
Cévennes	1,07
Corse	0,65
Sans réponse	22,88

Envisagez-vous de vous retirer à la campagne ?

Oui	62,82
Non	33,17
Sans réponse	4,01



**Machines
à héliographier
et automates**

depuis le simple appareil
de bureau
jusqu'au modèle à grand
rendement entièrement
automatique

A. MESSERLI S.A.

Lavaterstrasse 61
8027 Zurich
Tél. 051/27 12 33




2 ou 3 litres d'eau s'évaporent

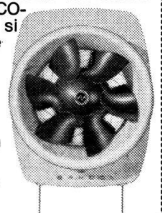
en moyenne pendant la cuisson et se déposent en grande partie sur les murs de la cuisine, le plafond, les fenêtres et le mobilier. Pourquoi accepter cette humidité diminuant la valeur de l'installation et nocive pour la santé ?

Le ventilateur de suction

BAHCO-SILENT

installé au-dessus du fourneau de cuisine emporte immédiatement à l'air libre les vapeurs de cuisson qui montent. Il protège toute l'installation de la cuisine et en plus votre santé elle-même. Et avant tout le BAHCO-SILENT à la marche si silencieuse empêche la transmission désagréable des odeurs de cuisine dans les pièces d'habitation. Livrable pour montage dans le mur ou dans la fenêtre.

Vente par les firmes d'installations.



Agence générale:

WALTER WIDMANN S.A.

Zurich 1 Löwenstrasse 20

Tél. (051) 27 39 96